



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, les secteurs juridique et santé recrutent avant tout des femmes.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

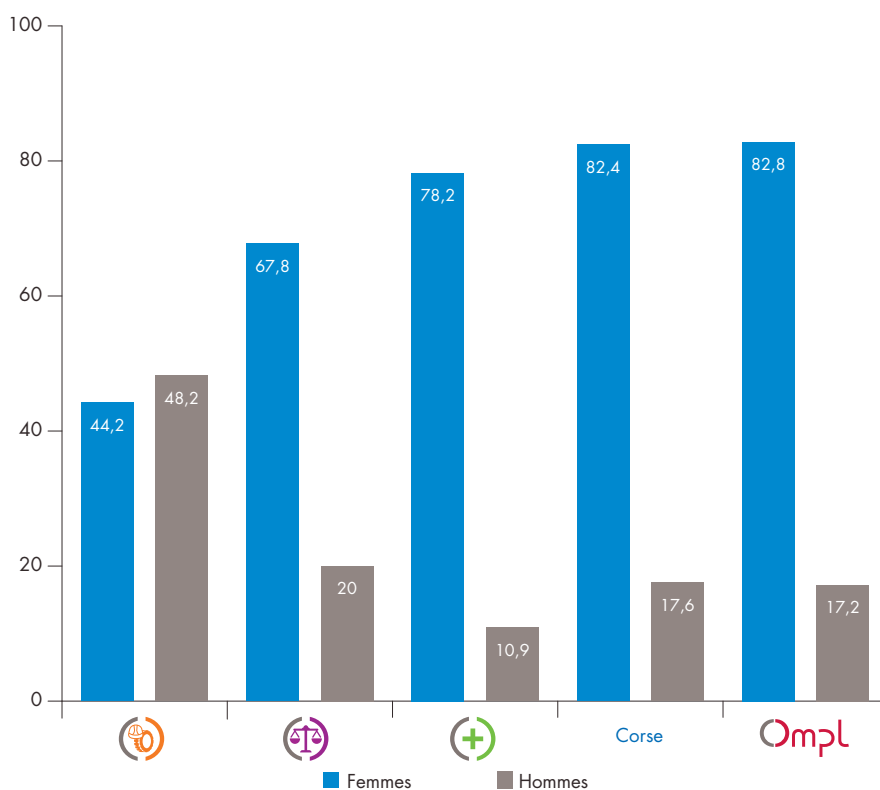


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

### Répartition des salariés par genre et secteur (%)





## MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE LA MOITIÉ DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (12,4 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 58,8 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (11,1 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (59,2 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (76,6 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets médicaux et la pharmacie d'officine.

## Répartition des emplois par genre et branche

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Non déterminé <sup>1</sup>	Total
	121	44,2	132	48,2	21	274
	86	53,4	75	46,6		161
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	21	21
	15	46,9	17	53,1		32
	20	33,3	40	66,7		60
	166	67,8	49	20,0	30	245
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND
	115	79,3	6	4,1	24	145
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	6	6
	51	54,3	43	45,7		94
	1 327	78,2	185	10,9	186	1 698
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	186	186
	232	80,8	55	19,2		287
	355	92,4	29	7,6		384
	643	88,1	87	11,9		730
	97	87,4	14	12,6		111
<b>Corse</b>	<b>1 827</b>	<b>82,4</b>	<b>390</b>	<b>17,6</b>		<b>2 217</b>
<b>Ompl</b>	<b>363 839</b>	<b>82,8</b>	<b>75 667</b>	<b>17,2</b>	<b>17,2</b>	<b>439 506</b>

1. Salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé.